

La conférence

La détermination du résultat fiscal par des écritures comptables : c'est possible !

PRÉSENTATION

Le système français repose sur la connexion entre la comptabilité et la fiscalité. Des charges à caractère purement fiscal sont comptabilisées par le biais de provisions réglementées, des choix de méthodes comptables permettent d'optimiser le résultat fiscal. Pour autant, il existe plus de 200 divergences temporelles ou définitives entre le résultat comptable et le résultat fiscal, difficiles à suivre dans le temps par le système actuel des réintégrations/déductions. Cette conférence propose une méthode originale de suivi des spécificités fiscales : la connexion intégrée.

INTÉRÊTS & OBJECTIFS

- Intégrer la fiscalité au système comptable
- Aider à la gestion fiscale des entreprises
- Sécuriser le contrôle fiscal
- Faciliter la détermination des bases d'impôts différés
- Moderniser et sécuriser la procédure de connexion comptabilité/fiscalité
- Faciliter l'évolution de la comptabilité sans impact fiscal

POINTS ABORDÉS

- Limites actuelles de la connexion comptabilité/fiscalité
- Présentation d'une nouvelle méthode

INTERVENANTS



Odile Barbe
expert-comptable,
chercheur-enseignant,
co-auteur de « Maîtriser
les IFRS, édition groupe
revue fiduciaire »



Yen-pei Chen
responsable fiscalité et
rapports d'entreprise,
ACCA



Laurent Didelot
diplômé d'expertise
comptable, chercheur en-
seignant, co-auteur de «
Maîtriser les IFRS, édition
groupe revue fiduciaire »